Image not found or type unknown

Logement dans un mobil home

Par **stéphanie**, le **21/02/2009** à **13:11**

Bonjour,

Mon père souhaiterai acheter un terrain et y mettre un mobil home pour y vivre 7j/7, en a t'il le droit?
Quelles sont les démarches à faire auprès de la commune s'il y en a?
Et dispose t'il d'un délai à respecter? (il croit avoir seulement 5ans pour y vivre, passé ce délai, il croit devoir construire une maison obligatoirement est-ce vrai?)

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés